

# Synthèse d'informations sur les évaluations CM2

(dernière mise à jour : lundi 19 janvier 2009)

---

---

## Historique du projet

**Annonce de la création des évaluations** lors du discours de M. le Président de la République - Périgueux – Vendredi 15 février 2008

<http://front.education.gouv.fr/cid20986/reforme-de-l-enseignement-primaire-discours-du-president-de-la-republique.html>

*"Deux évaluations nationales témoins seront créées, qui serviront à mesurer chaque année les acquis des élèves au CE1 et au CM2. Chaque famille recevra systématiquement, non seulement les résultats de son enfant, mais également ceux de son école."*

## Objectifs du dispositif d'évaluation en CE1 et CM2

<http://www.education.gouv.fr/cid262/le-dispositif-d-evaluation-en-c.e.1-et-c.m.2.html>

- \* mesurer les acquis des élèves à deux moments clefs de leur scolarité élémentaire,
- \* renforcer les compétences des élèves là où elles sont insuffisantes en mobilisant les dispositifs d'aide personnalisée,
- \* informer les parents et leur permettre de suivre les progrès de leur enfant,
- \* disposer d'indicateurs fiables des acquis des élèves pour mieux piloter le système éducatif et favoriser l'égalité des chances de l'école au niveau national.

## Des évaluations qui inquiètent...

A ce jour, les évaluations CM2 sont particulièrement critiquées, tant par les enseignants eux-mêmes que par de nombreux parents d'élèves. Pour mieux comprendre les dangers de ces évaluations, notamment d'un point de vue éthique et pédagogique, nous vous invitons à lire l'ensemble les informations disponibles sur le site « Appel des maîtres des écoles primaires » :

<http://www.darcos-demission.org/>

## Les évaluations CM2 de A à Z

### 1 / Organisation pratique et notation des épreuves :

<http://www.darcos-demission.org/>

« Evaluation nationale des acquis des élèves en CM2 », Livret de l'enseignant

- 6 séquences d'évaluations (séries d'exercices chronométrés à la minute près) :
- 3 séquences de 45mn pour le français (60 notes 0=faux, 1=juste, A=absent)
  - 3 séquences de 30mn pour les mathématiques (40 notes 0,1,A)

⇒ soit en temps cumulé, une journée complète de la semaine du 19 janvier, permettant d'attribuer à chaque élève 100 notes 0,1,A.

« Les consignes de passation sont destinées à uniformiser les conditions de l'évaluation, de façon à

*placer tous les élèves dans la même situation. »*

⇒ indispensable pour pouvoir faire des statistiques, et pour que les classements par académie, par département, par école aient un sens.

*« A la fin des épreuves corriger les cahiers et coder les réponses selon les indications fournies pour chaque exercice. Saisir les codes dans l'application « locale » selon la démarche précisée par le manuel spécifique téléchargé en même temps que l'application. »*

⇒ comme le montre le paragraphe suivant, les enseignants sont donc susceptibles de faire passer ces évaluations sans connaître la manière dont les résultats seront notés puisque seuls les directeurs peuvent installer l'application « locale » sur l'ordinateur de l'école (et sont donc à même de fournir les codes des réponses aux enseignants) !

## **2 / Outils informatiques utilisés pour traiter et envoyer les résultats :**

<http://www.darcos-demission.org/>

« Evaluation nationale des acquis des élèves en CM2 », Livret de l'enseignant

*« Le protocole national d'évaluation est assorti d'un système d'information composé de deux applications distinctes :*

*1/ une application dite « locale » que chaque directeur installe sur l'ordinateur de l'école et qui permet :*

- la saisie des codes des items dans l'ordre des exercices du cahier,*
- le traitement de ces codes par regroupement selon les compétences évaluées,*
- l'établissement d'une feuille de résultats par élève,*
- le calcul des résultats de l'école,*
- l'édition d'un fichier anonyme.*

*2 / une application « web » installée sur le serveur académique qui permet la transmission des résultats anonymes. »*

### **Pourquoi l'application dite « locale » ne peut-elle être installée que par le directeur sur l'ordinateur de l'école ?**

Pour accéder à cette application, il est nécessaire d'utiliser les mêmes procédures d'authentification que pour rentrer dans Base élèves. Cette application se trouve donc probablement sur le même serveur. L'application « locale » n'est donc accessible qu'au directeur de l'école !

En utilisant son login et sa clef OTP, le directeur accède à la page d'accueil du serveur lui permettant de rentrer dans Base-élèves. Un lien « évaluation CE1/CM2 » lui permet de rentrer sur la page spécifique de son école consacrée aux évaluations CE1 et CM2 [[http://www3.ac-clermont.fr/ien-vichy1/bibli\\_admi/evaluations/CE1/animation%202009/pas%20a%20pas%202009.ppt](http://www3.ac-clermont.fr/ien-vichy1/bibli_admi/evaluations/CE1/animation%202009/pas%20a%20pas%202009.ppt) (page 5)]. Là, il renseigne le niveau de l'évaluation, le nombre d'élèves participant à l'évaluation, ainsi que le mode de transmission des résultats. Deux mode existent, importation et saisie.

Les modes importation et saisie sont décrits en détail dans le manuel « *Evaluation des acquis des élèves du primaire* » : *manuel d'utilisation à destination des directeurs d'école et des enseignants* » <http://tice33.ac-bordeaux.fr/Ecolien/LinkClick.aspx?fileticket=kXiJOyZILSo%3d&tabid=1655&mid=6466&language=fr-FR> (publié le 08/01/2009) disponible par exemple sur

le site <http://tice33.ac-bordeaux.fr/Ecolien/P%C3%A9dagogie/Evaluations/tabid/1655/language/fr-FR/Default.aspx>

**Le mode importation** consiste en la récupération d'un fichier tableur vierge comportant 7 onglets (c.à.d. comportant 7 feuilles de données) : accueil, liste élève, saisie résultats, synthèse élèves CM2, synthèse individuelle, synthèse école, synthèse anonyme. Le directeur ou l'instituteur entre les nom et prénom des élèves, ainsi que pour chaque élève les 100 notes 0,1,A. Les résultats apparaissent alors sous forme synthétique dans les différents onglets. Seule la feuille « synthèse anonyme » du tableur est transmise au site de l'Inspection d'Académie.

**A noter : Un élève ayant au moins une absence ou un item non noté ne sera pas comptabilisé dans les scores moyens.**

A l'issue de cette évaluation, les élèves seront classés en 4 groupes :

- 0 à 32 réponses justes => En grande difficulté scolaire. vigilance particulière et aide au sein de la classe, aide personnalisée, stages de remise à niveau.
- 33 à 49 réponses justes => Maîtrise encore insuffisante des fondamentaux. Doivent faire l'objet d'une attention particulière.
- 50 à 66 réponses justes => Les savoirs sont à consolider.
- 67 à 100 réponses justes => Bonne performance.

La feuille « synthèse élèves CM2 » présente les résultats obtenus par chaque élève par domaine de compétence (= nombre d'items réussis pour chaque discipline testée):

- ◆ En français : lire, écrire, vocabulaire, grammaire, orthographe ,
- ◆ En mathématiques : nombres, calcul, géométrie, grandeurs et mesures, organisation et gestion des données .

La feuille « synthèse individuelle » présente pour chaque élève le détail de ses résultats item par item ainsi que le score obtenu.

La feuille « synthèse école » présente la répartition des élèves de l'école dans les différents groupes de classements et indique la médiane de l'école (nombre d'items réussis qui partagent la population des élèves en deux effectifs égaux).

La feuille « synthèse anonyme » est identique à la feuille « synthèse élèves CM2 », mais sans les noms des élèves.

**Le mode saisie** consiste à saisir directement le nombre d'items réussis par chaque élève dans chaque domaine. Le formulaire de saisie est totalement anonyme : aucun nom d'élève n'est mentionné. On obtient donc bien un document identique à la feuille « synthèse anonyme » obtenue par le mode importation.

Les feuilles « synthèse élèves CM2 », « synthèse individuelle » et « synthèse école » permettront la transmission des résultats de l'élève et des résultats moyens de sa classe et de son école à sa famille (sous format papier).

Les résultats anonymes de chaque élève et de chaque école seront stockés et disponibles pour les statistiques et toute autre utilisation. Est prévu aujourd'hui de rendre public le nombre d'élèves ayant obtenu 0,1,... 100 réponses justes, au niveau du pays, de chaque académie et de chaque département.

Cette année le président ne tiendra donc pas sa promesse du 15 février 2008 : nous n'aurons pas les résultats école par école. Mais ce secret (stocké sur informatique) risque d'être difficile à garder, devant la pression médiatico-économique et l'attente de nombreux parents. Imaginez la une d'un hebdo, "Le classement des écoles 2009".

Enfin, les professeurs recevront 400€ pour les "aider" à faire ce travail supplémentaire. Cela nous permet de chiffrer à plus de 30 millions d'euros le coût de cette opération.

#### A noter :

Evaluation CE1-CM2 (présentation MEN 2008)

[http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/ien-ambert/circonscription\\_fichiers/Evaluation%20CE1-CM2%20\(presentation%20MEN%202008\).pdf](http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/ien-ambert/circonscription_fichiers/Evaluation%20CE1-CM2%20(presentation%20MEN%202008).pdf)

Dans ce document, il est écrit à propos de l'application locale (page 35) : « *L'application est installée par le directeur sur un ordinateur de l'école, l'IEN dispose d'un exemplaire qu'il utilise à son gré* ».

Les IEN pourraient donc avoir accès à toutes les données des évaluations, y compris les données nominatives, et pourraient les utiliser à leur gré : libre à eux donc (pourquoi pas ?) de rajouter l'INE aux résultats des évaluations dans un nouveau fichier...

## **Conclusion**

Pour cette année, nous évitons le fichage nominatif de l'évaluation dans un fichier connexe à base-élève (à condition que les IEN n'utilisent pas l'application locale à leur gré pour créer des fichiers contenant l'INE par exemple). Nous pourrions peut-être même éviter la publication du classement des écoles.

Au niveau de la classe, cette évaluation est probablement inutile. Qui peut imaginer un seul instant, les professeurs enseigner à vue et être incapables sans cette évaluation de connaître l'état des connaissances de leurs élèves.

Cette évaluation fait perdre un jour d'apprentissage à tous les élèves.

Faire l'évaluation si tôt dans l'année risque de donner des résultats décevants. Cela perturbera les enfants, et risque de fausser le jugement sur l'état réel des connaissances à l'entrée en sixième.

Si cette évaluation « couperet » est consignée dans le livret scolaire de l'élève, il pourrait la traîner comme un boulet tout au long de sa scolarité.

Le classement des écoles, associé à la suppression de la carte scolaire risque d'inciter les parents des bons élèves à inscrire leurs enfants dans les bonnes écoles. Les bonnes écoles sélectionneront à l'entrée les bons élèves. L'évaluation sera contre productive pour l'égalité des chances de l'école qui

est pourtant l'un des objectifs affichés de ce dispositif.

Le risque de bachotage sur un sous-ensemble du programme, et seulement sur un type de question, est réel.

Une question pour le ministre. Au nom de l'égalité des chances qui est un des objectifs de l'évaluation, qu'est-t-il prévu pour les écoles en difficulté? Diminuer le nombre d'élèves par classe? Allouer des RASED?

**Annexe : Réflexion complémentaire sur le discours prononcé lors de la conférence de presse du 15 janvier 2009 par Jean-Louis Nembrini, directeur général de l'enseignement scolaire lors de la présentation du dispositif des évaluations de C.E.1 et C.M.2**

<http://www.education.gouv.fr/cid23466/evaluations-1-2-modalites-mise-oeuvre.html>

### **Pourquoi évaluer les élèves ?**

*« Évaluer les élèves, on dira que ce n'est pas nouveau. Les professeurs le font depuis longtemps. »*

Commentaire: Oui, chaque fois qu'un professeur réfléchit.

*« Ce qui est nouveau également, c'est que ces évaluations font un bilan, le plus complet possible des acquis des élèves par rapport aux programmes. »*

Commentaire: L'évaluation se limite au français et aux mathématiques.

*« Ce qui est nouveau, c'est d'évaluer tous les élèves de C.E.1 et de C.M.2, au même moment, avec des tests identiques, dont les résultats feront l'objet d'un traitement statistique anonyme. »*

Commentaire: Le coût de cette évaluation dépasse probablement 30 millions d'euros. Faire des statistiques sur 100% d'un échantillon et basés sur 100 exercices notés 0 ou 1, est stupidement coûteux et d'un intérêt particulièrement limité.

*« Cinq mois avant la fin de la scolarité primaire, ces évaluations donnent une photographie des acquis des élèves, permettent au maître d'apprécier les connaissances et les compétences à développer dans le cadre des programmes et lui permettent aussi d'organiser l'aide personnalisée avant l'entrée au collège. En effet, une entrée au collège sans maîtrise des fondamentaux compromet, dès la classe de 6ème, la réussite de l'élève au collège. »*

Commentaire: Cela explique pourquoi l'Education Nationale a choisit de ne pas connaître plus précisément le niveau réel des élèves en entrée en sixième. On aurait aimé entendre que les élèves en grande difficulté auraient le droit de redoubler, plutôt que d'être sacrifié en 6ème, et qu'ils perturbent parfois leur classe.

*« Mieux communiquer avec les parents, leur permettre de voir les domaines à améliorer, favoriser les échanges avec eux en les informant des progrès de leur enfant. Les résultats qui leur seront communiqués leur permettront de savoir où en est leur enfant, par rapport au programme, mais aussi par rapport à sa classe. C'est la raison pour laquelle le ministre a souhaité que les*

*programmes leur soient personnellement remis. »*

Commentaire: 2 évaluations en 8 ans, tu parles d'information.

*« Aujourd'hui, bien sûr, chaque inspecteur, chaque directeur connaît la situation des écoles dont il a la responsabilité. Mais des indicateurs plus précis leur seront d'une grande utilité pour organiser l'aide personnalisée, les stages de remise à niveau, les formations continues des maîtres. »*

Commentaire: Au moment où on supprime les IUFM, parler de "formations continues des maîtres" c'est fort.

*« Le grand objectif de ces évaluations est bien de nous aider à améliorer les résultats des élèves, en particulier ceux qui sont en difficulté. Je rappelle que l'objectif fixé par le ministre est de diviser par trois en cinq ans le nombre d'élèves en grande difficulté. »*

Commentaire: Chiche. Sans triche et sans sacrifier au 100% bachotage.

*« L'évaluation fera apparaître les élèves en grande difficulté, mais elle permettra aussi de repérer ceux qui sont en grande réussite. »*

Commentaire: Un collègue à 3 trois vitesse est prévu?

Philippe et Joëlle  
pour le CIRBE